

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**COMPTE-RENDU SUR L'USAGE PAR LA PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION POUR ESTER EN
JUSTICE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 4231-7-1 DU CGCT ET DE LA PROTECTION
FONCTIONNELLE ACCORDÉE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 4135-29 DU CGCT - MARS 2025**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
ANNEXES AU RAPPORT	4
Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile- de-France jusqu'au 24 janvier 2025	5
Protection fonctionnelle accordée par la Région d'Ile-de-France sur le fondement de l'article L. 4135-29 du code général des collectivités territoriales	9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet de rendre compte, d'une part, de l'usage par la Présidente de la délégation que le conseil régional lui a consenti pour ester en justice, en application des dispositions de l'article L. 4231-7-1 du code général des collectivités territoriales et de la délibération n°CR 2021-038 du 2 juillet 2021, et, d'autre part, de la protection fonctionnelle accordée au titre de l'article L. 4135-29 du code général des collectivités territoriales aux élus.

La liste des décisions prises sur cette base figure ainsi en annexes au présent rapport.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉRESSE

ANNEXES AU RAPPORT

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au 24 janvier 2025

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au
24 janvier 2025

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
E-2024-001713	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY	N° DE PARQUET : 23010000374	Région c/ X	Conclusions de partie civile produites par l'avocat de la Région sollicitant la condamnation de personnes physiques et morales à l'indemniser en réparation du préjudice subi des suites des délits de détournement de fonds publics, recel, blanchiment, dans le cadre de l'attribution d'une subvention à l'association Alteralia pour la construction d'un Centre d'Hébergement d'Urgence à Clichy-sur-Seine.	22/10/2024
E-2024-001556	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2116100	Céline Malaisé c/ Région Délibération n° CP 2021-386	Mémoire en défense de l'avocat de la Région tendant au rejet de la requête de l'intéressée qui demande l'annulation de la délibération n° CP 2021-386 du 22 septembre 2021, en tant que la Région a décidé de subventionner l'équipement de polices municipales.	19/11/2024
E-2024-001361	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX		Région c/ X	Dépôt de plainte de la Région contre X pour tentative d'escroquerie, faux et usage de faux et falsification de contrefaçon d'imprimé officiel.	20/11/2024
E-2024-001072	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2416699	Région c/ M.X Lycée Jean Renoir à Bondy (93).	Requête en référé aux fins d'expulsion de M. X qui occupe indument un logement de fonction. (Référé mesures utiles)	20/11/2024
E-2024-001770	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS		Région c/ X	Plainte avec constitution de partie civile produite par l'avocat de la Région des chefs d'escroquerie aggravée et de tentative de ce délit, dans le cadre du dispositif d'aides individuelles régionales vers l'emploi (AIRE).	26/11/2024
E-2023-001292	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2309623	EIFFAGE CONSTRUCTION EQUIPEMENTS c/ Région Le lot n°1 « bâtiment » dans le cadre de l'opération de restructuration partielle du Lycée. Lycée Albert Schweitzer au Raincy (93)	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de la société qui sollicite une indemnisation au titre d'un appel soi-disant fautif de la garantie à première demande.	28/11/2024
E-2024-000094	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2315138	Mme X c/ Région	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de Mme X tendant à l'annulation de la décision portant avancement d'échelon.	02/12/2024
E-2023-001628	TRIBUNAL ADMINISTRATIF	2313296	Mme X c/ Région	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de Mme X	03/12/2024

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au 24 janvier 2025

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
	DE MONTREUIL			tendant à l'annulation de la décision portant rejet des demandes de protection fonctionnelle et d'indemnisation des préjudices subis.	
E-2017-007848	CONSEIL D'ETAT	499447	Région c/ M. X	Pourvoi produit par l'avocat de la Région et tendant à l'annulation de l'arrêt par lequel la cour administrative d'appel de Paris a enjoint à la Région d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à M. X.	04/12/2024
E-2022-001790	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2217383	Mme X c/ Région	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de Mme X tendant à faire annuler la décision de refus de placement à la retraite pour invalidité.	05/12/2024
E-2024-001180	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2407354	Association les Editeurs d'Education (LEE) c/Région	Mémoire en défense de l'avocat de la Région tendant au rejet de la requête de la société demandant l'annulation de la décision implicite de rejet de la demande de l'association de mettre fin à l'édition de manuels scolaires par la Région.	11/12/2024
E-2023-000474	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2302442	Société OTIS c/ Région Travaux de modernisation de 9 ascenseurs Lycée Pierre-Gilles de Gennes – ENCPB à Paris (75)	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de la société qui sollicite une indemnisation au titre de factures qui n'auraient pas été réglées.	23/12/2024
E-2021-001493	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	2113019	Mme X c/ Région	Mémoire en défense de l'avocat de la Région tendant au rejet de la requête de Mme X qui sollicite notamment une indemnisation à la suite d'un accident de service.	13/01/2025
E-2019-000638	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE	2403116	Industrelec c/ Ministère de la justice. Maison des Sciences de l'Environnement UPEC, Créteil (74)	Mémoire produit par l'avocat de la Région dans le cadre de la requête de la société tendant à l'annulation des frais d'expertise.	17/01/2025
E-2024-000471	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2403674	Demathieu & Bard Bâtiment Ile-de-France c/ Région et autre. Lot n°2 « Gros Œuvre étendu » pour la rénovation globale des bâtiments B, C et D du Lycée.	Mémoire produit par l'avocat de la Région et tendant au rejet de la requête de la société qui sollicite la désignation d'un expert dans le cadre de l'exécution du marché.	20/01/2025

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au
24 janvier 2025

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
			Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois.		

**Protection fonctionnelle accordée par la Région d'Ile-de-France
sur le fondement de l'article L. 4135-29 du code général des
collectivités territoriales**

Protection fonctionnelle accordée par la Région d'Ile-de-France sur le fondement de l'article L. 4135-29 du code général des collectivités territoriales

Référence Région	Demandeur	Date de la demande	Rendu-Compte	Date d'octroi
E-2025-000020	Madame Catherine MICHAUD, Conseillère régionale déléguée à la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme	28/12/2024	Demande de protection fonctionnelle de Catherine MICHAUD à la suite des propos tenus à son encontre lors de la séance plénière des 18 et 19 décembre 2024 organisée dans l'hémicycle du conseil régional et sur différents réseaux sociaux après cette séance.	21/01/2025